

Le magazine d'informations de la commune



# Brunstatt – Didenheim

n°116 – décembre 2020



# ...Le **Sommaire**

- |           |                                                  |           |                                     |
|-----------|--------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------|
| <b>2</b>  | <i>Le Sommaire</i>                               | <b>24</b> | <i>Développement Durable</i>        |
| <b>3</b>  | <i>Le mot du Maire</i>                           | <b>26</b> | <i>Nos seniors en fête</i>          |
| <b>4</b>  | <i>Adaptons nos échanges</i>                     | <b>28</b> | <i>La rentrée scolaire</i>          |
| <b>6</b>  | <i>Le Conseil Municipal</i>                      | <b>30</b> | <i>Le carnet Rose &amp; bleu</i>    |
| <b>10</b> | <i>Élection du Conseil Municipal des Enfants</i> | <b>31</b> | <i>La petite enfance</i>            |
| <b>12</b> | <i>Les travaux dans la commune</i>               | <b>32</b> | <i>La vie au village</i>            |
| <b>16</b> | <i>Nouveaux Logements Sociaux</i>                | <b>34</b> | <i>La symbolique des giratoires</i> |
| <b>17</b> | <i>Le fleurissement de la commune</i>            | <b>36</b> | <i>Histoire du village</i>          |
| <b>19</b> | <i>Des Femmes et des Hommes à votre service</i>  | <b>37</b> | <i>Tribune d'expression</i>         |
| <b>22</b> | <i>Comment Fonctionne la Réserve Citoyenne ?</i> | <b>38</b> | <i>Les Mariages d'Antan</i>         |



**17** *Le fleurissement de la commune*

© Robert Muller



**32** *La vie au village*



**10** *Élection du Conseil Municipal des Enfants*

Directeur de publication : M. Antoine Viola - Maire • Site internet : [www.Brunstatt-Didenheim.fr](http://www.Brunstatt-Didenheim.fr) • Edition : Décembre 2020 • Conception et impression : AZ Imprimerie - Brunstatt • Tirage : 4500 exemplaires • Dépôt légal n°1377 - ISSN 2681-8167 • Photos : Valentine Poulain, le Service Communication, Robert Muller - **Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, ce document est imprimé sur papier recyclé.**

[www.Brunstatt-Didenheim.fr](http://www.Brunstatt-Didenheim.fr)



Mairie de Brunstatt-Didenheim



## ...Le mot du **Maire**



**C**hères habitantes, chers habitants,

*Cette année 2020 qui s'achève restera à jamais dans nos mémoires. L'année où une pandémie inconnue s'est abattue sur le monde avec son lot de drames humains, de périodes de confinement, de conséquences économiques et sociales importantes.*

*L'année également où pour notre sécurité à tous, nous avons dû adapter nos comportements tant au niveau individuel que collectif.*

*Ainsi nous avons modifié individuellement notre relation à l'autre en évitant les poignées de main, bises, embrassades ainsi qu'une trop grande proximité, y compris au sein des familles, notamment pour protéger nos seniors. Toutes les collectivités humaines ont dû également s'adapter à cette nouvelle donne sanitaire, les hôpitaux en premier lieu mais aussi les entreprises en favorisant le télétravail, les écoles et universités, les associations...*

*Notre commune s'est adaptée également dans son fonctionnement interne mais aussi en organisant des services pour les habitants pendant le confinement. Pour notre sécurité à tous, nous avons renoncé aux événements festifs pourtant très appréciés, je pense à la fête des rues, aux anniversaires de nos aînés, au marché de Noël, à la cérémonie des vœux 2021. Au-delà de ces mesures de sécurité, les travaux d'aménagement, de travaux publics et d'embellissement de la commune continuent et tous nos projets seront réalisés. Une note d'avenir pour terminer : nous avons créé un Conseil Municipal des Enfants dans le but de les former à la vie démocratique et de renforcer les notions de civisme et du bien vivre ensemble dont notre société a tant besoin.*

*Mes chers concitoyens, je tiens personnellement, au nom de toute mon équipe et de tout le personnel communal, à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année pour vous et vos proches, tout en respectant les règles de sécurité qui s'imposent.*

*Bonnes fêtes*

Votre Maire  
Antoine VIOLA

## ...Adaptons **nos échanges**



**R**encontrer les habitants pour les informer en toute transparence et échanger avec eux est une des valeurs fondamentales de l'équipe municipale. Certes, il existe des moyens d'informations traditionnels comme BD Actu, BD Mag ou informatiques comme le site Internet, Facebook ou les courriels, mais rien ne peut remplacer une communication directe avec les habitants avec des réactions à chaud, des questions, des débats et des propositions concrètes.

C'est pourquoi des réunions de tous types ont été régulièrement organisées depuis 2 ans : réunions publiques pour toute la commune, réunions de quartier chaque semestre, micro- réunions « de trottoir » pour des problèmes plus ponctuels. Des rencontres individuelles sur rendez-vous avec le maire Antoine Viola ou un des adjoints sont également fréquentes pour discuter directement d'un point précis.

La pandémie de Covid nous impose d'adapter nos échanges tant que les risques sanitaires ne sont pas maîtrisés.

La sécurité des habitants est notre priorité absolue





### **Les réunions publiques sont suspendues**

Ces réunions de tous types connaissent un vif succès auprès de nos habitants qui sont nombreux à y participer. Cependant, dans le contexte sanitaire actuel, nous refusons de faire courir le moindre risque à la population même avec des masques et en occupant une chaise sur deux. Les réunions publiques sont donc suspendues et reprendront dès que la situation sanitaire redeviendra plus normale.

### **Les micro-réunions « coin de rue » restent possibles.**

Pour visualiser et discuter d'un problème spécifique, il est toujours possible de rencontrer quelques voisins au coin d'une rue, à l'extérieur, en prenant rendez-vous et en respectant les règles en vigueur, à savoir groupe de 6 personnes maximum avec masques et distances de sécurité.

### **Les rendez-vous individuels sont à privilégier**

Pour discuter de vive voix d'un problème, Monsieur le Maire ou un de ses adjoints sont également à votre disposition pour vous recevoir sur rendez-vous.

### **Le BD Mag et le BD Actu sont enrichis**

Nos périodiques communaux sont complétés par toutes les informations pouvant vous être utiles.

### **Des circulaires seront utilisées en complément**

Le cas échéant, en cas d'information importante arrivant entre deux parutions de nos périodiques, des circulaires spécifiques seront mises dans les boîtes aux lettres pour informer rapidement les habitants.

### **Une philosophie inchangée, une adaptation temporaire**

Notre philosophie d'échanges et de transparence n'a pas changé. Mais la crise sanitaire nous impose de nous adapter notamment en suspendant les réunions publiques. Dès que l'épidémie sera derrière nous, ces réunions reprendront et nous sommes certains que, demain comme hier, vous serez nombreux à venir participer activement à la vie de votre commune.



# ...Le Conseil Municipal

## Séance du 30 janvier 2020

**A**près avoir pris acte du compte rendu des décisions prises par délégation, le Conseil Municipal a accordé l'honorariat à l'ancien Directeur Général des Services de la Commune. Les élus ont ensuite procédé à l'acceptation du don d'un drapeau de la classe 1931.

Puis, ils ont approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2019 de la Commune, avant de voter l'autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2020.

Les conseillers ont alors sollicité l'admission de deux opérations au bénéfice de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux avant d'approuver l'extension du périmètre du groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le devenir des réseaux câblés. Les élus ont également pris acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération, avant de décider l'établissement d'une convention de gestion transitoire avec m2A relative à la gestion du service public d'eau.

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé la conclusion d'un contrat de poste d'apprentissage, la création d'un poste d'agent de maîtrise ainsi que la conclusion d'une convention de transfert d'un compte épargne temps.

Concernant le service SOLIAID, furent votés la mise à disposition d'un agent communal au profit du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ainsi que le renouvellement d'une convention de mise à disposition d'un agent au profit du C.C.A.S.

Les conseillers municipaux ont ensuite décidé l'attribution de subventions au profit de l'association des Porte-Drapeaux de la Ville de Mulhouse, des associations Saint-Gall, de l'APAP et de l'école du Château Besenval, avant d'approuver le programme d'actions de l'Office National des Forêts pour 2020.

Concernant les affaires techniques, le Conseil Municipal a validé la conclusion d'une convention de mise à disposition d'un terrain d'application avec le CFPPA de Rouffach, et a pris acte de l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2019 portant enregistrement d'une installation de méthanisation à Gommersdorf. Plusieurs régularisations foncières furent ensuite ratifiées ainsi que la vente d'un chemin rural.

## Séance du 23 mai 2020

Cette séance a été consacrée à l'installation du nouveau Conseil Municipal issu des opérations électorales du 15 mars 2020, ainsi qu'à l'élection du Maire, des Maires délégués, à la fixation du nombre d'adjoints, à l'élection des adjoints, à la charte de l'élu local, aux délégations accordées au Maire ainsi qu'à l'élection et à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des E.P.C.I. et des divers organismes extérieurs.



Credit photo : Valentine Poulain Photographie



## Les membres élus du Conseil Municipal

- |                               |                             |                         |
|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| 1. LEIMGRUBER Marie-Madeleine | 12. FLORIAN Goerd           | 23. CENCIG Ivan         |
| 2. DIETSCHY Bernard           | 13. BEHA Nicole             | 24. LANDIÉ Anne-Sophie  |
| 3. WASSLER Jean-François      | 14. SCHULTZ-RATZMANN Esther | 25. WIDOLF Laura        |
| 4. JAMMES Pierre              | 15. GAISSER Estelle         | 26. GOSSELIN Cédric     |
| 5. JOUX André                 | 16. THEVENOT Véronique      | 27. LAVOUÉ Estelle      |
| 6. GOLDSTEIN Danièle          | 17. GRIESSMANN Bertrand     | 28. LATUNER Arnaud      |
| 7. LAPRÉVOTE René-Henri       | 18. BENOIST Sandrine        | 29. FRIDERICH Jérémie   |
| 8. LACKER Philip              | 19. MEYER Geneviève         | 30. BOLOGNESE Charlotte |
| 9. DENOS Dominique            | 20. VIOLA Antoine           | 31. MARCOT Martine      |
| 10. RABIEGA Daniel            | 21. MONTOUT Magella         | 32. JUST Elisabeth      |
| 11. PUZZUOLI Isabelle         | 22. MASSI Maryline          | 33. HEYBERGER Paul      |



Credit photo : Valentine Poulain Photographie

Monsieur Antoine VIOLA a obtenu la majorité absolue des suffrages et a ainsi été élu Maire. Monsieur Jérémie FRIDERICH a été proclamé Maire délégué de Brunstatt et Madame Nicole BEHA Maire déléguée de Didenheim. Le nombre d'adjoints a été ensuite fixé à neuf. Les candidats suivants ont alors été proclamés adjoints : Monsieur Jérémie FRIDERICH, Madame Nicole BEHA, Monsieur Jean-François WASSLER, Madame Danièle GOLDSTEIN, Monsieur Philip LACKER, Madame Magella MONTOUT, Monsieur Dominique DENOS, Madame Esther SCHULTZ-RATZMANN et Monsieur André JOUX.

Monsieur le Maire a procédé alors à lecture de la charte de l'élu local.

Les élus ont ensuite décidé l'attribution au Maire d'un certain nombre de délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, puis ont procédé à l'élection et à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des E.P.C.I. et des divers organismes extérieurs.

## ...Le Conseil **Municipal**



Credit photo : Valentine Poulain Photographie

### Séance du 11 juin 2020

**A**u cours de cette séance, il fut tout d'abord procédé à l'installation d'un conseiller municipal. Puis, les élus ont procédé à la fixation des indemnités de fonction du Maire, des Maires délégués, des Adjointes et des Conseillers municipaux délégués. Le Conseil Municipal a alors décidé le remboursement aux élus des frais de déplacement et de représentation avant d'approuver les orientations données à la formation des élus de la collectivité. Les conseillers municipaux ont ensuite procédé à l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019 du Service des Eaux et ont décidé l'affectation des résultats constatés au compte administratif du Service des Eaux. Les élus ont alors voté le budget primitif 2020 du Service des Eaux, avant de décider l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2019 de la Commune. Ils ont alors procédé au débat d'orientation budgétaire, à la fixation du taux d'imposition aux taxes directes et au vote du budget primitif 2020 de la Commune.

Le Conseil Municipal a également décidé la création d'un poste d'adjoint administratif, d'un poste d'adjoint technique, la conclusion d'un contrat d'apprentissage, le remboursement des frais de déplacement d'un apprenti et la création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19. Les élus ont alors approuvé la proposition d'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité toute puissance confondue et des services associés à la fourniture de cette énergie.

Fut également approuvée une convention entre la Commune de Brunstatt-Didenheim et Habitat et Humanisme Alsace Sud dans le cadre de l'exploitation de la résidence « Les Solaires » sise Chemin du Winkelweg à Brunstatt-Didenheim. Furent ensuite validées la création d'un service de paiement en ligne, la reconduction de la semaine de 4 jours à l'école maternelle « Les Castors » et à l'école élémentaire « La Sirène de l'Ill » ainsi que la conclusion d'une convention avec la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace dans le cadre du projet jeunesse 11/17 ans. Puis, les élus ont décidé l'attribution d'une subvention à la Société de Gymnastique, à l'Ecole de Musique Centre et de Théâtre de Brunstatt et à l'UNC de Brunstatt-Didenheim.

Ils ont également procédé à l'approbation du rapport d'activités 2019 du syndicat d'électricité et de gaz du Rhin, à l'approbation d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux sur la RD 8 bis III (rue du 25 Novembre à Didenheim), à la validation d'une convention de travaux rue Saint-Georges et à celle d'une convention financière avec Orange pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication rue de l'Eglise à Brunstatt.

Les élus ont alors pris acte de la communication d'une décision de préemption et ont ratifié plusieurs régularisations foncières et acquisitions foncières, avant de valider la vente d'un chemin rural au Kahlberg. Enfin, les conseillers municipaux ont modifié le taux de la taxe d'aménagement sur le secteur du Kahlberg, ont décidé le transfert de la compétence « plan local d'urbanisme » à l'échelle intercommunale et ont approuvé une convention d'occupation de locaux avec la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace.



## Séance du 10 juillet 2020

Cette séance fut consacrée à la désignation des délégués au Conseil Municipal pour les **élections sénatoriales**. Ont été proclamés élus délégués :

- |                            |                          |                        |
|----------------------------|--------------------------|------------------------|
| 1. Nicole BEHA             | 10. André JOUX           | 19. Martine MARCOT     |
| 2. Emmanuel BENOIST        | 11. Estelle LAVOUÉ       | 20. Bernard DIETSCHY   |
| 3. Danièle GOLDSTEIN       | 12. Bertrand GRIESSMANN  | 21. Anne-Sophie LANDIÉ |
| 4. Jean-François WASSLER   | 13. Véronique THEVENOT   | 22. Paul HEYBERGER     |
| 5. Magella MONTOUT         | 14. Ivan CENCIG          | 23. Maryline MASSI     |
| 6. Philip LACKER           | 15. Sandrine BENOIST     | 24. Jérémie FRIDERICH  |
| 7. Esther SCHULTZ-RATZMANN | 16. Daniel RABIEGA       | 25. Estelle GAISSER    |
| 8. Dominique DENOS         | 17. Elisabeth JUST       | 26. Antoine VIOLA      |
| 9. Isabelle PUZZUOLI       | 18. René-Henri LAPRÉVOTE |                        |

## Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020

Cette séance fut tout d'abord consacrée à l'acceptation d'un tableau ainsi qu'à celui d'un drapeau, tous deux objets d'un don en faveur de la Commune. Les élus ont ensuite pris acte du compte rendu des décisions prises par délégation, avant de préciser certaines délégations consenties au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il fut ensuite procédé à la désignation des membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale ainsi qu'à celle d'un suppléant au Conseil d'Administration de l'Association des Centres de Soins de Mulhouse et environs. Les conseillers municipaux ont alors renouvelé le bureau de l'association foncière de Didenheim, avant d'approuver une décision budgétaire modificative relative au budget principal et d'approuver l'exonération exceptionnelle de loyers économiques dans le cadre de la crise du Covid-19.



Jean Hurler et Julien Reinlen

Il fut ensuite procédé à l'actualisation des tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021 concernant la taxe locale sur la publicité extérieure, à l'approbation du programme des travaux d'exploitation de l'O.N.F. et de l'état de prévision des coupes pour l'exercice 2021 ainsi qu'à la validation de la convention accueil de loisirs de Zillisheim et de la convention extra-scolaire avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace. Les élus ont également décidé l'attribution d'une subvention aux associations Saint-Gall, à l'association Repair Café de l'ill Porte du Sundgau et l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Conseil de Fabrique. Fut ensuite approuvée la création d'un Conseil Municipal des Enfants.



Dans le domaine des affaires d'urbanisme, le Conseil Municipal a approuvé deux conventions de travaux rue de France et rue Saint-Georges ainsi qu'une convention de mise à disposition temporaire d'un sentier communal et a attribué un nom de rue pour le lotissement « le Nouveau Quartier » à Brunstatt, sous la dénomination rue « Louise Amélie LEBLOIS ». Enfin, les élus ont procédé à une régularisation foncière avenue d'Altkirch et ont ratifié les conclusions et l'avis favorable du commissaire enquêteur relatif à la désaffectation et au déclassement d'une partie de la rue des Vosges.

# ...Élection du Conseil Municipal des Enfants

**P**ar délibération en date du 1<sup>er</sup> octobre 2020, le Conseil Municipal a procédé à la création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME).

Deux élèves de chaque classe, du CE1 au CM2 ont été élus les 12 et 13 octobre par leurs camarades, afin de les représenter et de porter leurs idées et leurs projets lors de réunions et de conseils municipaux.

Pour mieux les sensibiliser aux valeurs de la République, ces élections se sont déroulées au plus près de la réalité, avec isolements, urnes et cartes électorales.

Un CME a pour objectif de favoriser la participation citoyenne dès le plus jeune âge et l'apprentissage de la démocratie. L'objectif est de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge et qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat, les élections...) mais également par une gestion des projets par les enfants eux-mêmes, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative. Ainsi, les jeunes élus devront réfléchir, décider puis exécuter et mener à bien des actions dans l'intérêt de tous, devenant des acteurs à part entière de la vie de la cité.

## Le CME remplira plusieurs rôles :

- être à l'écoute des idées et des propositions des enfants et les représenter,
- proposer et réaliser des projets utiles à tous tant à l'échelle des écoles que de la commune,
- transmettre les souhaits et observations des enfants aux institutions scolaires ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal de Brunstatt-Didenheim.

M. le Maire a remis des pin's CME aux enfants élus lors des élections.



Les conseillers du CME seront invités aux temps forts de la vie de la Commune ainsi qu'aux commémorations avec la finalité de transmettre la mémoire. A ce titre, ils pourront être sollicités pour des interventions ponctuelles. Les assemblées du CME donneront lieu à un compte rendu présenté au Conseil Municipal. Le CME disposera d'un budget de fonctionnement. En raison de la situation sanitaire, la mise en place et la remise des écharpes ont dû être reportées à une date ultérieure.





## Les élus au Conseil Municipal des Enfants

KANDIAH Ashmya  
MULLER Alexandre  
ROSENBLATT Lila  
SAUTRON Adam  
ROSE Sibylle  
LAGET Hugo

FRIDERICH Noéline  
SALVI Baptiste  
YLDIZ-HURST Aleya  
ROLL Lino  
BENABID Dana  
CORNET Esteban

BRUNET Lise  
SCHWEITZER Clément  
WEBER Sarah  
BOLOGNESE Sandro  
ALBEL Maéline  
DELIGOZ Devan

HAMMOUCHE Alia  
CHRIST SAHLI Leïna  
HAMOUD Dana  
MAURER Léon



Noéline Friderich & Baptiste Salvi  
CE2-CM2



Maéline Albel & Devan Deligoz  
CM1-CM2



Ashmya Kandiah & Alexandre Muller  
CM2



Lise Brunet & Clément Schweitzer  
CE1 CE2



Sarah Weber & Sandro Bolognese  
CE1 CE2



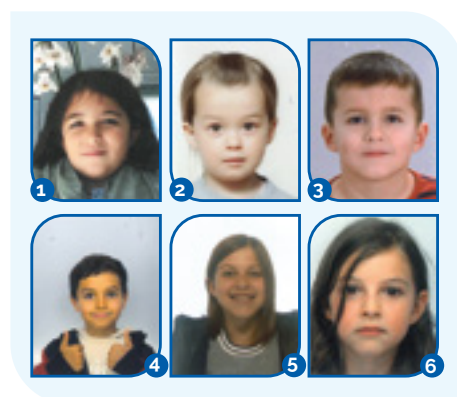
Dana Benabid & Esteban Cornet  
CE1



Sibylle Rosé & Hugo Laget  
CM1B



Aleya Yildiz Hurst & Lino Roll  
CM1-CM2



Hamoud Dana (1), Rosenblatt Lila (2),  
Maurer Léon (3), Sautron Adam (4),  
Hammouche Alia (5), Christ Sahli Leïna (6)



# ...Les travaux dans la commune

## Travaux rue du 25 novembre – Didenheim

**D**ébuté au courant de l'année 2018, la Commune finalise aujourd'hui le programme de travaux du centre de Didenheim en réalisant la jonction de la voirie entre les deux carrefours Zwiller et Carrières avec la rue du 25 Novembre.

Long de quelques centaines de mètres, ce tronçon de voirie communale se verra doté d'une voie de circulation, d'une piste cyclable bilatérale et d'un trottoir, ainsi que d'aménagements de sécurité permettant de limiter la vitesse.

Ces travaux devraient être finalisés début 2021. Les aménagements du centre du village, issus de la concertation publique et citoyenne réalisée en 2018, seront ainsi achevés conformément aux souhaits exprimés par la majorité de nos concitoyens.



## Périscolaire Didenheim – 1<sup>er</sup> étage de la Mairie



des enfants. Après un traitement de protection incendie des dalles de chaque étage, les artisans retenus pour cette opération de réhabilitation lourde vont entamer leurs différentes missions et réaliser les travaux de doublage thermique, d'électricité et de chauffage.

**Un nouveau point d'avancement de ce chantier sera effectué au printemps prochain.**



**A**u courant de cet été, les travaux de mise à nu de l'ensemble de la structure porteuse de l'édifice ont été effectués. Des poutres, poteaux et linteaux sont venus apporter un nouveau squelette à l'enveloppe du premier étage et ont dégagé ainsi un espace complet dédié à l'organisation de la cantine et à l'accueil



Visite du Président de Mulhouse Alsace Agglomération Fabian Jordan et de la Vice-Présidente déléguée à l'accompagnement des familles, Josiane Mehlen.



## Périscolaire Brunstatt – École Maternelle du Centre



**C**et été, l'environnement autour de l'école maternelle a changé. Le préau existant a été démoli pour laisser place à la future extension du bâtiment périscolaire.

Dans quelques mois, deux salles de restauration et une salle d'activités seront à la disposition des enfants. L'organisation des espaces de vie extrascolaires permettra d'accueillir beaucoup plus d'enfants de l'école maternelle et de l'école Jacques Prévert. Pour le bien-être de nos petits, le problème des déplacements par tous les temps le midi pour aller déjeuner sera enfin réglé.



Ce bâtiment répondra aux différentes caractéristiques thermiques, de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, compte tenu de son caractère d'édifice recevant du public (ERP).

Ce chantier d'importance s'étalera sur plusieurs mois. Chacun est conscient des nuisances occasionnées tant au niveau des professeurs des écoles que des enfants et nous les remercions par avance pour leur compréhension et leur adaptation.



## Lutte contre les crues de l'Il à Didenheim

**A**u cours de ces trois dernières années, les berges de l'Il bordant notre territoire ont fait l'objet de nombreux remaniements qui s'inscrivent dans le programme de travaux engagés par le Conseil Départemental pour lutter contre les crues. L'opération de remblai qui s'est déroulée cet automne a consisté en la création d'une digue sur les berges du côté

sud-est de l'Il, notamment en bordure de la rue de la Nouvelle-Zélande. Il s'agit d'un ouvrage de sécurité complémentaire à la digue existante qui s'inscrit dans une démarche de protection des zones d'habitation, tout en respectant le milieu naturel et les constructions





## Réhabilitation du réseau d'éclairage public et modification de l'accès à l'aire de jeux Vénus - Brunstatt

**L'**aire de jeux Vénus située entre l'Avenue d'Altkirch et la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny est un endroit privilégié par les enfants, parents et grands-parents du secteur nord du village.

Implantées dans le parc boisé de l'Eglise Sainte Odile, les structures de jeux se mélangent aux silhouettes des magnifiques platanes qui agrémentent ce lieu de récréation.

Cet espace a nécessité une réhabilitation en matière de cheminement piétonnier et de sécurisation du réseau d'éclairage public. La mobilité douce a également été prise en compte avec l'installation d'arceaux à vélos devant le nouvel accès à l'aire de jeux muni d'un sas de contrôle d'accès.



Autre élément important, le nouveau réseau d'éclairage public donne plus de confort d'éclairage au cheminement piétonnier entre les deux artères qui bordent ce lieu et emprunté par de nombreux riverains en transit depuis l'arrêt de bus de l'Avenue d'Altkirch.

L'ensemble de ces aménagements a été réalisé cet automne par les agents communaux du service voirie et éclairage public.



**Cet espace boisé avec cette aire de jeux contribuera à l'embellissement de notre commune.**

## Espace Saint-Georges - Mise en conformité de l'office



**L'**Espace Saint-Georges fait partie des bâtiments communaux les plus utilisés dans notre village. Il allie des activités de cantine périscolaire, d'éveil musical, ainsi que d'enseignements artistiques et sportifs. A ce titre, les locaux font régulièrement l'objet de travaux de mise aux normes sanitaires, d'accessibilité et de sécurité incendie.

Cet été, nos agents ont entamé une mise en conformité de l'office de cet établissement en réalisant la transformation du local par le déplacement de la zone de lavage. Ainsi, le cheminement des aliments répondra aux règles sanitaires en vigueur.

Opérationnels depuis la rentrée de septembre, ces nouveaux aménagements apportent une pleine satisfaction aux usagers de l'office en charge du service des repas.



## Ouverture de la voie nouvelle entre la rue Laennec et la RD 21 – Brunstatt



inaugurée le jeudi 8 octobre dernier par les municipalités de Brunstatt-Didenheim, de Mulhouse, ainsi que par le Conseil Départemental du Haut-Rhin, cette voie nouvelle permet de relier la rue Laennec à la voie départementale RD21, rue de Folgensbourg.

Ce projet structurant porté par ces trois collectivités a démontré un engagement commun et audacieux pour la réalisation de cette voirie composée d'une voie de circulation, d'une piste cyclable et d'un trottoir en partie agglomération, ainsi que d'un réseau d'éclairage public.

A terme, grâce à la bretelle d'accès créée dans le giratoire, cette voie desservira l'entrée du pôle Femme-Mère-Enfant et donnera accès au parking du pôle hospitalier sur sa partie Est.

Ces travaux se sont échelonnés sur une période de 18 mois, compte tenu des contraintes liées à la nature du terrain, même si le réseau d'assainissement et l'emprise foncière existaient depuis de nombreuses années.



En effet, des volumes importants de déblais ont dû être déplacés afin d'obtenir un profil de chaussée adapté à une circulation hors et en agglomération. Les talus et fossés drainants réalisés démontrent bien les difficultés de reprofilage du terrain existant.



Un bouquet de fleurs a été offert à la 1<sup>ère</sup> automobiliste

**Depuis le mois d'octobre les usagers se sont appropriés cette nouvelle voie qui crée le lien entre le Sundgau et l'agglomération.**



# ... Nouveaux Logements Sociaux

**D**es logements sociaux sont en cours d'achèvement à Brunstatt.

Les habitants de la commune, ou des membres de leur famille, s'ils sont intéressés, peuvent contacter, dès à présent, Alexia NYCZ en Mairie qui vous indiquera comment constituer un dossier. Il existe 3 catégories de logements sociaux : PLAI, PLUS et PLS.

Vous trouverez ci-dessous les adresses de ces logements ainsi que le tableau des plafonds de ressources 2018 pour obtenir un logement social en 2020. Ces montants sont communiqués à titre indicatif, les montants pour 2021 seront communiqués dès que possible.



● **6 Chemin du Winkelweg, Brunstatt :**  
**12 logements (8 PLAI et 4 PLS)**

Résidence Les solaires (pour les seniors) -  
1 F1, 4 F2, 7 F3

● **536 avenue d'Altkirch, Brunstatt :**  
**40 logements (16 PLAI et 24 PLUS)**

Résidence située à l'emplacement de l'ancien garage Bader - 2 F2, 22 F3, 16 F4

## Revenus annuels maximum de 2018 pour obtenir un logement social en 2020

| Nombre de personnes à loger : <b>1 personne</b>            | PLAI     | PLUS     | PLS      |
|------------------------------------------------------------|----------|----------|----------|
| 1 personne seule                                           | 11 478 € | 20 870 € | 27 131 € |
| 1 pers. seule ayant la carte mobilité inclusion invalidité | 16 723 € | 27 870 € | 36 231 € |
| Nombre de personnes à loger : <b>2 personnes</b>           | PLAI     | PLUS     | PLS      |
| Cas général                                                | 16 723 € | 27 870 € | 36 231 € |
| Jeune couple                                               | 20 110 € | 33 516 € | 43 571 € |
| 1 personne + 1 personne à charge                           | 20 110 € | 33 516 € | 43 571 € |
| Au moins 1 pers. a la carte mobilité inclusion invalidité  | 20 110 € | 33 516 € | 43 571 € |
| Nombre de personnes à loger : <b>3 personnes</b>           | PLAI     | PLUS     | PLS      |
| Cas général                                                | 20 110 € | 40 462 € | 52 601 € |
| 1 personne + 2 personnes à charge                          | 22 376 € | 40 462 € | 52 601 € |
| Au moins 1 pers. a la carte mobilité inclusion invalidité  | 22 376 € | 40 462 € | 52 601 € |

**Pour un nombre de personnes supérieur à 3, contactez Alexia NYCZ : 03 89 06 50 73.**

**Les logements sociaux sont assez rares sur la commune, c'est donc une opportunité réelle pour les habitants qui souhaiteraient en bénéficier. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.**



# ...Le fleurissement **de la commune**

**L'**embellissement continu de notre commune est une priorité de notre équipe municipale. Le fleurissement est une contribution importante à l'amélioration de notre cadre de vie quotidien. Cependant, il requiert des aspects techniques méconnus. Ainsi, pour tenir compte des enjeux liés aux restrictions des ressources en eau, de la capacité d'arrosage et

des moyens humains disponibles nous devons sélectionner des variétés de plantes et de fleurs peu gourmandes en eau, comme des graminées et des vivaces.

## Quelques exemples de réalisations 2020



## Quelques exemples de projets 2021







**LE PERSONNEL COMMUNAL  
VOUS SOUHAITE DE**

***Bonnes fêtes***

**MEILLEURS**

***Vœux 2021***





# ... des **Femmes et des Hommes** ... à votre service



## Secrétariat Général



**Bruno ALLENBACH**  
Directeur Général  
des Services



**Laurent SCHERLEN**  
Adjoint au Directeur  
Général des Services



**Brigitte MULLER**



**Eric VEDRENNE**

## Communication - Jeunesse - Associations - Manifestations



**Myriam LENTZ**  
Responsable



**Céline GUIDEZ**



**Claude SANCHEZ**

## Comptabilité Finances - Personnel



**Véronique FLURY**



**Claudie HURTH**

## Etat civil – Formalités Administratives - Elections - Cimetière



**Peggy DUSSOURD**



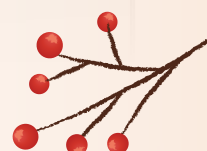
**Nathalie GALLAND**



## Service Social



**Alexia NYCZ**



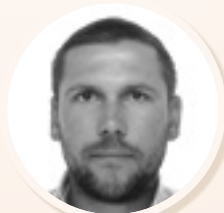
## Services Techniques et Urbanisme



**Jean-Paul PEREIRA**  
Directeur des Services  
Techniques et  
Urbanisme



**Christophe FISCHER**  
Responsable du  
Centre Technique  
Municipal



**Christophe BAUER**  
Responsable  
des prestations  
externalisées



## Services Techniques et Urbanisme



**Pascale OSWALD**  
Responsable  
Administrative



**Anaïs ESCAICH**



**Jocelyne SOURD**



**Pascale BERINGER**

## Centre Technique Municipal

### Électricité



**Alain SCHMITT**



**Olivier FEHR**



**Patrice VEAU**

### Concierges



**Ghislain CONVERS**  
Espace St.-Georges

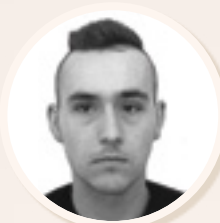


**Jean-Jacques DELORME**  
Salle Municipale des  
Sports + Soliaid

### Bâtiments



**Jean-Marie RUST**



**Bryan GUIDEMANN**



**Lucas FERRARO**



**Arnaud VALLAT**



**Piéric WALGENWITZ**



**Fodé SACKO**



**Hubert SCHMITT**



**Anthony WOJDA**



**Alain TSCHULIN**

### Mécanique



**Stéphane MATOS**

### Maçonnerie / Voirie



**Carlos GUEDES**



**Jérémy FISCHER**



**Julien SCHMITT**



**Jean-Yves WEISS**



**Grabriel FEHR**  
en apprentissage



## Espaces Verts



Joseph DIRRINGER



Mathieu DREISTADT



François BOERNER



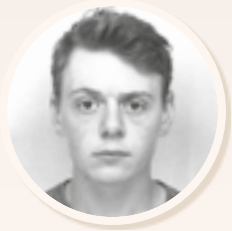
Emmanuelle KIBLER  
+ Soliaid



Damien BEYL



Gérald VINCENT



Thévan FOLTZER  
en apprentissage



## Propreté urbaine



Boban BABIC



Tayeb BOUDJELLAL

## Personnel d'entretien et de services



Hadda BOUDJELLAL



Veta DASCALESU



Lydie DELORME



Marie-France  
GAUGLER



Carine KIBLER



Nathalie ROUX



Martine SOUDANI



Véronique STOICHEFF



## Enseignement Aide Maternelle



Frédérique FISCHER



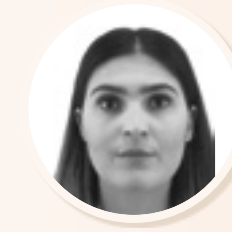
Christine WICKER



Isabelle ARNOLD



Edith BEKHEIRA



Joanna VIDAL



Christine FELTEN



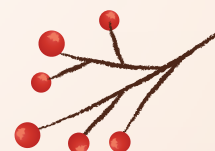
Christiane GAUGLER



Marie-Bernadette  
GLASSER



Evelyne BLECH



# ...Comment Fonctionne La Réserve Citoyenne ?

## Qu'est-ce que c'est ?

La réserve citoyenne est constituée d'habitants prêts à aider lors d'une catastrophe naturelle ou d'un accident majeur se produisant dans la commune pour apporter soutien et assistance aux habitants sinistrés en étroite coordination avec les équipes de secours officielles (pompiers, gendarmerie, protection civile, etc.)

## Pour quelles missions ?

Tout habitant volontaire peut apporter une aide précieuse en fonction de ses capacités et compétences. Beaucoup de tâches sont accessibles à tous comme par exemple l'orientation des sinistrés vers des postes de secours, l'aménagement de gymnase avec des matelas, la distribution de boissons chaudes, de nourriture, de couvertures, l'encadrement des enfants et aussi et surtout l'écoute bienveillante et des paroles de réconfort aux habitants sinistrés.

Bien évidemment les missions lourdes de sauvetage, de sécurisation des réseaux, ou de déblocage des routes par exemple seront toujours les missions de nos pompiers et des équipes professionnelles de secours. Aucun habitant volontaire ne sera confronté à des situations dangereuses pour sa sécurité personnelle.



## Pour quels avantages ?

Certes, dans toutes les situations graves, il y a toujours une solidarité et une mobilisation spontanée de la population pour s'entraider. Mais une réserve citoyenne permet à la commune de gagner beaucoup de temps et d'efficacité. Il est évident que seuls les habitants disponibles sont mobilisés.

## Rapidité et efficacité

La réserve citoyenne constituera rapidement des équipes en collaboration avec le personnel de la Mairie en fonction des besoins et des aptitudes de chacun. Les habitants s'avèrent être très efficaces car ils connaissent la géographie de la commune et l'emplacement des infrastructures.

## Meilleure coordination

Des équipes constituées se coordonnent plus facilement avec les pompiers que des volontaires qui arrivent un par un au fil de l'eau sans vraiment savoir que faire.

## Soulager les équipes de secours professionnelles

Les actions réalisées par la réserve citoyenne permettent de dégager les pompiers de ces tâches. Nos pompiers seront alors plus nombreux à pouvoir se concentrer sur des actions de sauvetage de personnes ou de dégagement de voies d'accès ou de toute autre action où leurs compétences techniques et leur entraînement sont indispensables.





## Une volonté pour Brunstatt-Didenheim

La commune souhaite mettre en place une réserve citoyenne pour anticiper les problèmes et se préparer au pire, même s'il est fort possible que cette réserve citoyenne ne soit jamais mobilisée.

L'exemple récent des inondations de l'arrière-pays niçois et de St Martin de Vésubie en particulier nous renforce dans cette volonté.



*Le pire n'est jamais sûr mais il est toujours possible....*



*Recueil des naufragés de la route.*

## Quelle organisation ?

Cette réserve citoyenne est sous la responsabilité du Maire Antoine Viola, de l'Adjoint à la Sécurité André Joux, et en coordination avec Christophe Fischer, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Brunstatt-Didenheim. Dès que la situation sanitaire le permettra, des réunions seront organisées pour vous informer plus en détail et répondre à vos questions.



## Comment participer ?

Dès à présent, si vous êtes intéressé, merci de contacter André Joux, [andre.joux@brunstatt-didenheim.fr](mailto:andre.joux@brunstatt-didenheim.fr) pour vous inscrire et prendre connaissance de tous les renseignements nécessaires.



# ...Développement **Durable**

## Au potager



**L**a fait très chaud cet été, et surtout très sec. Lorsque notre département s'est trouvé soumis à des restrictions d'eau, nous avons tous vu l'herbe de notre jardin jaunir, puis mourir, certains légumes du potager sécher sur place, les fleurs dépérir...

Les jardiniers du jardin partagé de Brunstatt-Didenheim ont pallié en partie à ce problème en mettant en place une cuve de récupération d'eau de pluie pour assurer l'arrosage de leurs plantations.

On sait que ces épisodes de sécheresse vont devenir de plus en plus fréquents. Alors, c'est peut-être le moment pour vous aussi d'installer dans votre jardin une, ou plusieurs, de ces cuves. Toute l'eau de pluie qui se perd dans les canalisations peut constituer une réserve très précieuse pour arroser votre jardin.



## Dans nos jardins

**L**e hérisson est le plus redoutable prédateur de la limace, et donc le meilleur ami des jardiniers. Le jardin est pour lui un garde-manger idéal, encore faut-il qu'il puisse y entrer. La première opération consiste à s'assurer que le jardin n'est pas une forteresse impénétrable. Quelques portes, ou un espace de 15 cm entre le sol et la clôture suffisent à lui frayer un passage. Ensuite, il faut s'en faire un ami fidèle et le protéger. Rien de plus facile à construire qu'un petit hôtel pour lui permettre de passer l'hiver au chaud et de fonder une famille.





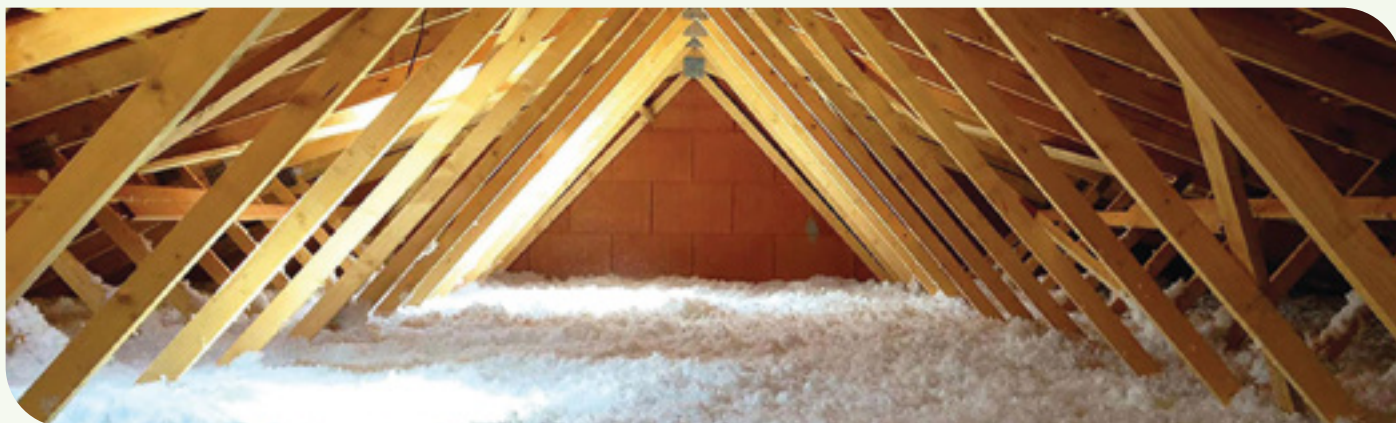
On récupère une cage dans laquelle on découpe une porte d'entrée de 20 cm de large. Puis il faut choisir un endroit tranquille du jardin, à l'abri du vent, du soleil et de la pluie, en orientant l'ouverture vers le sud-est.



L'ensemble est recouvert d'un matériau imperméable, comme d'une vieille toile cirée, ou d'une bâche, puis d'une belle épaisseur de feuilles mortes et de brindilles. Inutile d'en mettre sur le sol, le hérisson préfère tapisser lui-même son intérieur. Le tout est maintenu en place par des branchages. Cet igloo végétal permettra au hérisson d'hiberner de cet automne au printemps prochain.



## Economie d'énergie, économie financière – Bien au chaud en hiver



### Du nouveau pour l'isolation de votre habitation :

Jusqu'à ce jour, les aides de l'état pour améliorer l'isolation des habitations étaient réservées aux foyers à très faibles revenus.

Or, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, dans le cadre du Plan de Relance gouvernemental, Ma Prime Rénov' est ouverte à tous les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ainsi qu'aux copropriétés pour des travaux dans les parties communes.

### Ma Prime Renov maintenant accessible à tous :

<https://www.ecologie.gouv.fr/evolutions-maprimerenov>

Un simulateur en ligne – Simul'aides – a été ouvert sur le site [www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr), le service public d'information et de conseil pour la rénovation énergétique. Il vous permet de déterminer en ligne le montant des aides auxquelles vous avez droit.

### Et pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'ALME, votre Espace Info Energie :

33 avenue de Colmar 68200 Mulhouse, tél. 03 69 77 60 63,





## ...Nos seniors **en fête**

**C**haque année le repas de Noël des aînés est un événement important de la vie de notre commune. Ce moment de convivialité est très apprécié de tous, des invités tout d'abord qui viennent chaque année de plus en plus nombreux et aussi de Monsieur le Maire et de son équipe qui ont ainsi l'occasion de rencontrer nos aînés. Les commerçants de Brunstatt-Didenheim sont également des fidèles partenaires. La tombola organisée grâce à leurs dons permet de ponctuer repas et après-midi dansant dans la bonne humeur.

La crise sanitaire nous impose d'annuler cette manifestation cet hiver. Il en est hélas de même des soirées anniversaires. Au-delà des obligations légales, la sécurité de nos aînés est la priorité absolue. Ces moments festifs et de rencontre manqueront à tous.

Pour nous adapter à cette situation, la commune a fait le choix d'offrir un présent pour Noël aux seniors de 70 ans et plus. Un courrier nominatif sera adressé aux personnes concernées. Elles pourront récupérer leur cadeau, après inscription préalable en mairie. Une procédure analogue est d'ores et déjà mise en place pour remplacer les soirées d'anniversaires.







*Conscient de l'importance pour tous de ces événements festifs, la commune organisera à nouveau le repas de Noël et les soirées d'anniversaires pour nos aînés dès que cela sera possible.*



## ...La rentrée **scolaire**



**C**ette année, nos 537 élèves ont pu reprendre le chemin de l'école, malgré une rentrée sous protocole et pour certains, un retour après des mois d'absence.

Papilles devient le restaurateur officiel des périscolaires de Brunstatt et de Didenheim ainsi que de la crèche Les Petits Filous apportant ainsi un repas de qualité et une découverte du goût à nos enfants.

## Effectifs

**135** à la maternelle  
du Centre

**49** à la Maternelle des Castors

**267** à l'école Jacques Prévert  
et du Château Besenval

**87** à l'école élémentaire de la  
Sirène de l'Ill.

Les retrouvailles se sont faites dans les classes respectives, afin de respecter les consignes sanitaires et éviter ainsi au maximum le brassage. Le changement principal à noter est la fusion de l'école maternelle des Castors et de l'élémentaire de la Sirène de l'Ill avec Mme Carine Christen en tant que directrice de ce tout nouveau groupe scolaire.

Comme chaque année, la commune a offert aux élèves une règle et un stylo, une calculatrice pour les CM1-CM2, ainsi qu'une bande jaune réfléchissante pour les nouveaux élèves, les CP et les petites sections de maternelle, permettant d'assurer leur sécurité aux abords de l'école.

Pour la partie périscolaire et dans l'attente des nouveaux bâtiments sur les 2 communes, une harmonisation de prestataire a été faite par l'APAP. En effet, désormais Les Petites

### Ecole Maternelle Centre - ATSEM



**Ligne derrière :** Joanna Vidal (PS Mono), Fabienne Moretti (AESH), Virginie Re (AESH) - **1<sup>ère</sup> ligne :** Edith Bekheira (PS/MS Bilingue Français), Christiane Gaugler (GS Mono), Christine Felten (MS Mono), Evelyne Blech (GS Bilingue), Isabelle Arnold (GS Bilingue)

### Ecole Maternelle Centre - Enseignants



**Ligne derrière :** Catherine Rolland (PS Mono), Sophie Pougeux (Directrice - GS Mono) - **1<sup>ère</sup> ligne :** Saïda Fey (PS/MS Bilingue Français), Angélique Demuth (GS Bilingue Allemand), Audrey Hertweg (GS Bilingue Français - Décharge GS Mono le jeudi), Nathalie Stocker (PS/MS Bilingue Allemand), Laurent Fey (MS Mono)



Dans cette situation particulière, il faut saluer la participation et la communication entre tous les partenaires liés à la vie de nos élèves.

Deux associations représentent les parents d'élèves de la commune : l'Association des Parents d'Elèves des Écoles de Brunstatt (APEEB: [apeed.brunstatt@gmail.com](mailto:apeed.brunstatt@gmail.com)) et l'Association

des Parents d'Elèves des Écoles de Didenheim (APEED: [apeed68@gmail.com](mailto:apeed68@gmail.com)).

**Pour retrouver les coordonnées des directeurs d'écoles et des responsables périscolaires, rendez-vous sur les rubriques « Vie Scolaire » et « Jeunesse » du site Internet de la mairie.**



Ecole Élémentaire Jacques Prévert  
& du Château Besenval

Franck Hattermann (Zil), Franck Vonau (Directeur de l'école – CM2), Aline Guennegues (CE2/CM2, Cm1/CM2 Bilingue Français), Leana Petronella (Zil), France Wieser (CE2/CM2, Cm1/CM2 Bilingue Allemand), Catherine Loewert (CM1), Vanessa Cholley-Gilg (CP), Nadine Cressatti (CE1), Valérie Basso (CM1), Claire Schillinger (CP Bilingue Allemand), Eric Jaegly (CE2), Elise Schuffenecker (CM2 – complément de direction), Catherine Clivio (CE1/CE2), Isabelle Delcroix (CE1/CE1 Bilingue Allemand), Cécile Perisse (CP Bilingue – CE1/CE2 Bilingue Française)

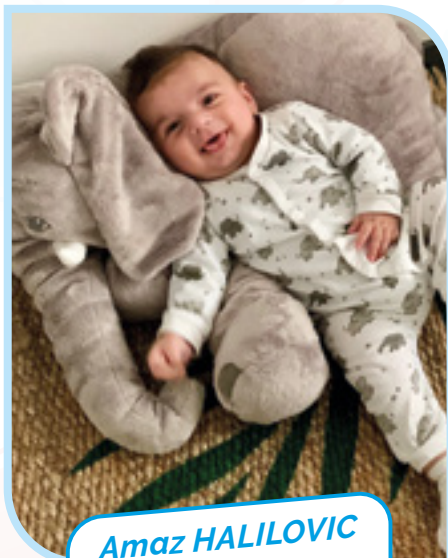


Ecole Primaire  
La Sirène de l'Il



**Ligne derrière :** Christelle Viutti (CM1/CM2), Martin Thiery (CP/CE1), Julien Debes (Enseignant remplaçant), Roxanne Girod (CP), Frédérique Fischer (ATSEM MS/GS), Christine Wicker (Atsem PS), Marion de Beausse (MS/GS) - **1<sup>ère</sup> ligne :** Angélique Houssiere (AESH), Christophe Basso (CE2/CM1), Yves Margotton (PS), Carine Christen (Directrice – MS/GS)

# ...Le carnet **Rose & bleu**



**Amaz HALILOVIC**  
10/07/2020  
4,485 kg - 51 cm



**Arthur LORENTZ  
VAN DER PUIJL**  
20/05/2020  
3.160kg - 47cm

**Charlotte BAECHLER**  
03/07/2020  
2.810 kg - 49.5 cm



**Joseph BAECHLER**  
03/07/2020  
2.490 kg - 48 cm



**Celia WALTER**  
21/12/2019  
3.470kg - 49 cm

**Mathilde LATUNER**  
02/11/2020  
3,700kg - 49,5cm



**EVY BEDNARCUK**  
21/12/2019  
3,600 kg - 51 cm





**Léon RIEB**  
24/06/2020  
2,930 kg - 49 cm

**Charlène AMAND**  
17/02/2020  
2,904kg - 48cm



**Amélya BIRGY**  
26/11/2019  
2,970kg - 47cm



**Valentin SCHNETZ**  
18/01/2020  
3,440 kg - 50,5 cm

## ... La petite enfance

**A**u service des Petits Filous depuis le 03 octobre 2005 assurant les fonctions de Directrice et de Puéricultrice, Pascale SERRE a quitté la structure pour une retraite bien méritée, après des derniers mois éprouvants dans l'organisation des changements dus aux protocoles sanitaires.



Nous la remercions vivement du travail, de l'énergie et de la passion déployés pendant toutes ces années, qui se ressentaient, tant par son sourire et sa bonne humeur, que par le son de sa guitare avec nos petits filous.

Merci Pascale d'avoir créé une ambiance de travail agréable avec « une équipe formidable » (dixit Pascale SERRE) qui fait la réputation de notre crèche.

Pascale SERRE laisse sa place à Caroline ROEDIGER, qui a pris sa succession à la direction depuis le 1<sup>er</sup> novembre.



# ...La vie **au village**

## **Destination automobile**

**L**e 12 septembre dernier s'est déroulée la manifestation « Destination Automobile » sur le territoire de m2A. Dès 11h30, une parade de véhicules a eu lieu dans les rues de notre commune. 150 véhicules d'exception et de collection ont ainsi circulé, entre belles carrosseries d'époque et grosses cylindrées d'aujourd'hui. Brunstatt-Didenheim fut choisie pour être une commune « étape » de cette grande parade. A ce titre, une exposition de 50 véhicules s'est déroulée de 12h à 14h au centre du village. Une buvette fut proposée aux visiteurs et des animations ont été organisées tout au long de cette exceptionnelle journée.



## **Le jeu de l'été**

**C**et été, pour la première fois, la commune a organisé un jeu sur sa page Facebook.

Des devinettes ont été postées avec la photo d'un lieu mystère à Brunstatt-Didenheim à reconnaître. Deux manières de gagner : être le premier internaute à trouver la bonne réponse ou être tiré au sort parmi les autres bonnes réponses.

Au-delà de la découverte ludique de Brunstatt-Didenheim, la commune a financé ces chèques cadeaux de 25€ pour soutenir les commerces locaux participant à l'opération.



Remise des chèques cadeau par le maire





## Les gagnants du jeu de l'été





## ...La symbolique **des giratoires**

**D**ans cet article, nous vous invitons à découvrir les carrefours giratoires de notre village en revenant sur leur symbolique. Situés essentiellement sur le territoire de Brunstatt, ils nous permettent de fluidifier le trafic mais nous racontent aussi une histoire au travers de leurs aménagements.



**1** En venant depuis la piscine de l'Illberg, nous arrivons face à un aménagement qui représentera notre relation avec l'eau, le symbole du village. Ce carrefour va être réhabilité dans son état d'origine en remettant en service une fontaine centrale. Cette fontaine fait directement référence à la source de la Croix du Burn autour de laquelle le village historique s'était construit.

**2** Après avoir emprunté le tunnel sous le canal, nous aboutissons devant un aménagement bien particulier au pied de l'Eglise Sainte-Odile. Un bassin de galets surmonté de tubes en inox donne un style très urbain à ce rond-point. L'idée principale de ce montage est de faire référence au magnifique orgue situé dans l'Eglise. Nous retrouvons également notre référence à l'eau du canal du Rhône au Rhin qui longe l'avenue d'Altkirch.

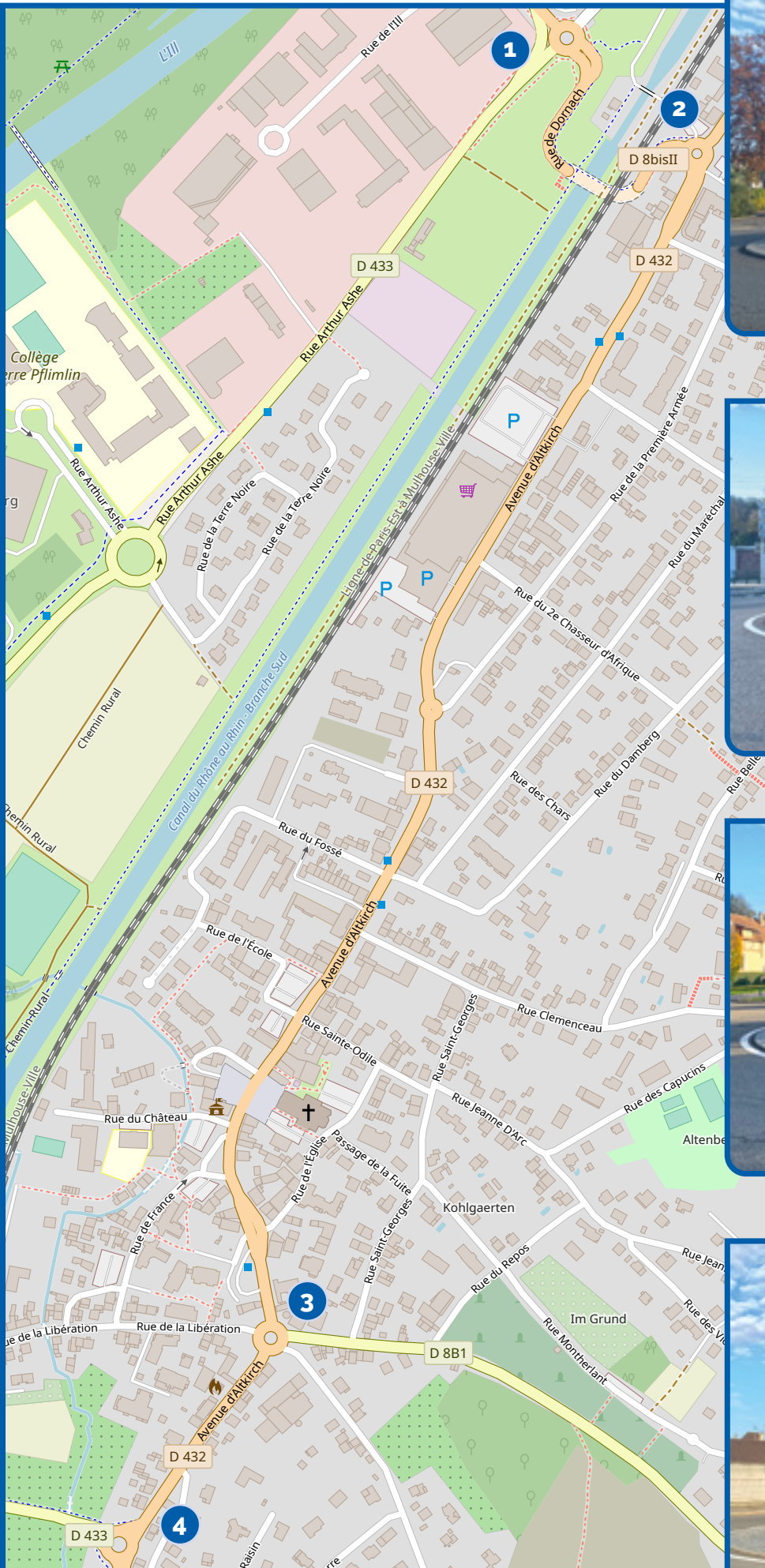
**3** Nous poursuivons sur l'avenue d'Altkirch en direction du Sud en passant devant la Mairie pour aborder le carrefour du Capitaine Hayem. Cet îlot est un retour sur notre patrimoine géologique et naturel, en effet, il est composé d'une maçonnerie de blocs de pierres issues des carrières qui se trouvent en nombre dans notre village et qui ont permis d'édifier de nombreux quartiers de Mulhouse et Brunstatt jusqu'en 1925. Au pied de cet enrochement, une rivière sèche de galets du Rhin rappelle que ces derniers étaient utilisés autrefois pour réaliser les voies en galets posés à la verticale.

**4** Nous arrivons enfin sur notre dernier carrefour giratoire à l'intersection de l'avenue d'Altkirch et de la rue Arthur Ashe filant sur Didenheim. Un décor paysagé aride et la présence d'un quai avec une ébauche de voie de chemin de fer rappelle l'histoire de ces jeunes français de la commune appelés du contingent. Ils embarquèrent dans les trains à la Chapelle de la Croix du Burn depuis un quai improvisé à destination pour accomplir leur devoir lors de la guerre d'Algérie.



Tout le monde emprunte chaque jour un ou plusieurs de ces carrefours sans se douter de la symbolique qu'ils représentent. Evoquer l'historique de ces agencements permet de faire perdurer la mémoire collective de notre commune.







## ... Histoire du village

# Une fabuleuse découverte



Un extraordinaire document découvert 106 ans après, qui concerne un événement dramatique lié à nos deux communes de Brunstatt et Didenheim : **la charge du 19<sup>ème</sup> dragons du 19 août 1914.**

Cette photo, prise en 1914, représente les survivants de la charge du 6<sup>ème</sup> Escadron du 19<sup>ème</sup> Régiment de Dragons de Castres. Cet événement s'est déroulé à Brunstatt, route de Bruebach, le mercredi 19 août 1914 aux environs de 8h du matin.

On peut voir pour la première fois les visages de ces héros qui ont participé à l'une des dernières charges de cavalerie de l'Armée Française.

La photo a été découverte par un passionné d'histoire, chez un brocanteur en Lozère, dans un courrier que le Dragon E. Barth a adressé à son épouse en 1914 juste après les événements.

Le 19<sup>ème</sup> Régiment de Dragons était caserné à Castres (Tarn), il comprenait 4 Escadrons d'active et a formé à la mobilisation le 1<sup>er</sup> Groupe de réserve à 2 Escadrons, les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, qui seront engagés à Brunstatt.

Cette unité arrivera à Belfort par le train le 18 août et rejoindra Traubach à cheval pour y passer la nuit.

Le 19 août depuis l'aube, les 2 escadrons ont progressé au nord du canal avec pour objectif les ponts à Brunstatt. En arrivant dans le village ils se heurtent au 82<sup>ème</sup> Bataillon Allemand d'Ersatz qui arrive de Bruebach. Un combat de rencontre s'ensuit.



Pour débloquer la situation le Lieutenant-Colonel Touvet charge avec son 6<sup>ème</sup> Escadron route de Bruebach depuis le cimetière. C'est de suite une hécatombe et 30 Dragons sont tués et une vingtaine de blessés, 7 sont prisonniers.

Ils reposent maintenant à la Nécropole d'Altkirch.

Un monument érigé en 1974 rappelle cet événement et la rue a pris le nom de 19<sup>ème</sup> Dragons.

François-Xavier Goublet



# ... Tribune d'expression

## Continuons ensemble pour Brunstatt-Didenheim

Confiance et respect mutuel sont des éléments essentiels pour toute bonne relation. Les habitants de Brunstatt-Didenheim nous ont massivement accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Cette confiance nous honore et nous oblige. Notre devoir est de mettre en œuvre notre programme tout en respectant nos valeurs fondamentales dont le respect mutuel est la pierre angulaire. Cela consiste pour une équipe municipale à informer et à écouter les habitants pour prendre des décisions éclairées, à choisir des solutions qui correspondent à des besoins réels de la vie quotidienne, à respecter l'opinion du plus grand nombre en tenant compte des contraintes légales qui peuvent exister. C'est donc avec un profond regret que nous avons dû annuler toutes les réunions publiques qui étaient des lieux d'échanges privilégiés entre la population et la municipalité. La crise sanitaire actuelle nous impose des mesures de sécurité mais ne modifie en rien l'état d'esprit que nous gardons pour la gestion de notre commune. Le lien de confiance et de respect mutuel établi avec les habitants est une richesse que nous devons tous préserver.

Le respect mutuel est également important entre les habitants eux-mêmes pour garantir le bien vivre ensemble. La pandémie en est, à ce titre, un bon exemple. C'est grâce au respect par chacun des fameux gestes barrières que l'on améliore la sécurité de tous. L'impact de l'épidémie du printemps sur la région mulhousienne a marqué les esprits et a contribué à une bonne perception du risque. Localement, nous pouvons tous être fiers du comportement des habitants qui, globalement, respectent toutes les mesures de sécurité.

Notre qualité de vie et notre sécurité dépendent également du respect des limitations de vitesse, des règles de circulation et de stationnement. Il est toujours possible de mettre en place des

signalisations supplémentaires et des installations pour réduire la vitesse, de mobiliser notre Police Municipale pour informer, avertir, verbaliser le cas échéant, cependant le comportement routier relèvera toujours de la responsabilité individuelle de chacun et du respect de la sécurité de tous.

Enfin, le bien vivre ensemble ne peut exister sans ce qu'on appelle « le bon voisinage ». Cela paraît si simple et c'est une richesse évidente pour ceux qui le vivent. Inversement, cela peut être aussi très compliqué et les problèmes de voisinage peuvent perturber sérieusement la vie quotidienne. Le bon voisinage est souvent basé sur le bon sens, l'entraide et le respect mutuel. La discussion sincère et sereine entre les voisins semble en être l'élément essentiel.

Le bien vivre ensemble repose sur de très nombreux paramètres. Ce qui est certain, c'est que chacun peut apporter sa contribution, l'équipe municipale comme les habitants.

Continuons à travailler ensemble avec nos mêmes valeurs et dans la même direction. Nous sommes certains d'améliorer ainsi notre qualité de vie dans notre belle commune de Brunstatt-Didenheim.

Le Bien vivre ensemble est l'affaire de tous.

.....

## Unis pour Brunstatt-Didenheim

Le groupe n'a pas fait parvenir de texte à publier.

## ...les Mariages d'Antan



**Madame et Monsieur  
Antonietta et Antonio ZEFFIRO**  
Mariés le 18/04/1970



**Madame et Monsieur  
Edith et Bernard DIETSCHY**  
Mariés le 24/10/1970

## Noces d'Or



**Madame et Monsieur  
Marie-Paule et Bernard KELTZ**  
Mariés le 25/07/1970



**Madame et Monsieur  
Marie-Claire et  
Jean-Claude DUPUY**  
Mariés le 07/08/1970



**Madame et Monsieur  
Ginette et Maurice GEIGER**  
Mariés le 26/06/1970



**Madame et Monsieur  
Suzanne et Roland MAURER**  
Mariés le 03/10/1970



**Madame et Monsieur  
Yvonne et Maurice SCHWOB**  
Mariés le 20/08/1970



## Noces de Diamant



**Madame et Monsieur  
Rose-Marie et Pierre MULLER**  
Mariés le 10/06/1960



**Madame et Monsieur  
Rolande et Claude LAGATHU**  
Mariés le 04/04/1960



**Madame et Monsieur  
Annie et Jean-Marie REICHEL**  
Mariés le 06/07/1960



**Madame et Monsieur  
Nicole et Jean-Michel GIRARD**  
Mariés le 31/08/1960



**Madame et Monsieur  
Marie-Marthe et Jean-Paul KLIPFEL**  
Mariés le 26/12/1959



**Madame et Monsieur  
Nicole et Claude GUTH**  
Mariés le 05/03/1955

## Noces de Palissandre



Le Conseil Municipal et  
le personnel communal  
vous souhaitent une

**BONNE  
ANNEE  
2021**